

PUBLIFIN SCiRL

**Société Coopérative
Intercommunale
Rue Louvrex, 95
4000 LIEGE**

PLAN STRATEGIQUE POUR LES EXERCICES 2017 A 2019

Conformément aux dispositions statutaires et de l'article L1523-13 §4 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous communiquer le plan stratégique à 3 ans qui est à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale ordinaire de décembre 2016.

Le présent plan stratégique répond aux obligations découlant du Code wallon de la Démocratie locale et de la Décentralisation auxquelles PUBLIFIN est soumise et plus particulièrement celles de l'art. L 1523-13 §4, alinéa 2.

Les intercommunales wallonnes ont été amenées, en début de législature, à adopter en décembre 2013 un plan stratégique pour les exercices 2014, 2015 et 2016. Un second plan stratégique pour les trois exercices suivants – 2017 à 2019 – devra être soumis à l'adoption de leur Assemblée générale en décembre 2016. L'Assemblée générale de décembre procédera par ailleurs à une évaluation annuelle de ce plan stratégique triennal.

Celui-ci a été présenté et arrêté par le Conseil d'Administration du 8 novembre 2016.

PREAMBULE

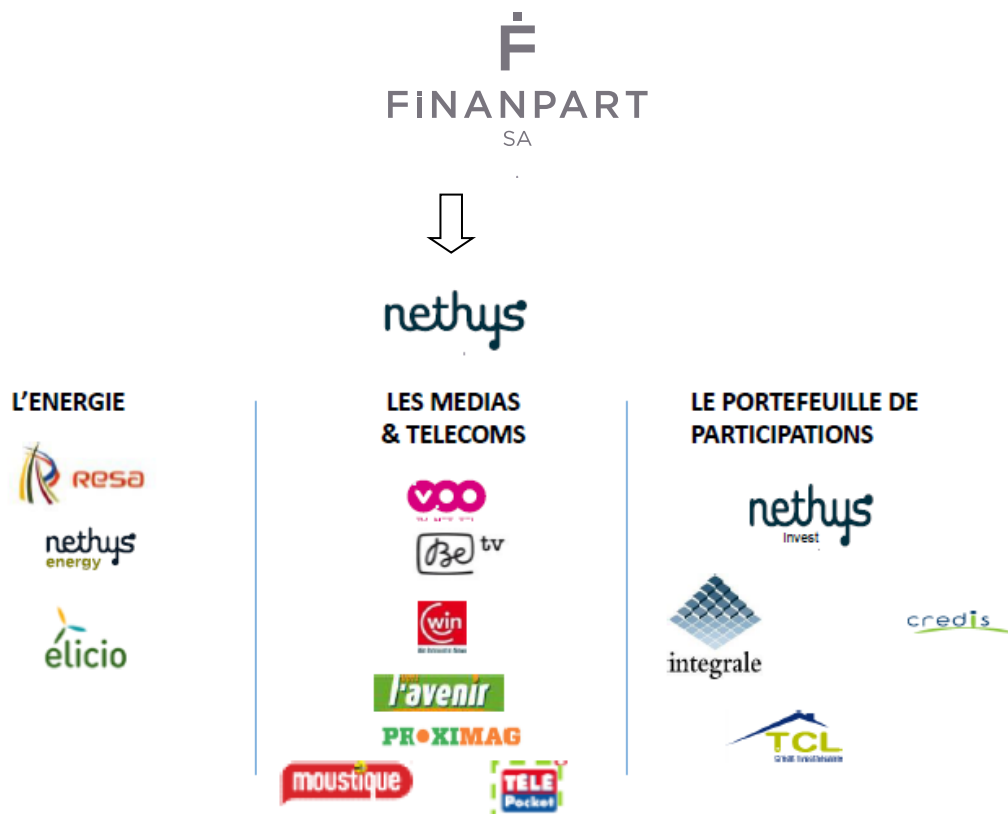
L'intercommunale PUBLIFIN exerce, conformément à son objet social, une activité de holding public dont l'activité principale consiste en la gestion d'un portefeuille de participations, dont la principale est la détention de 100% moins une action du holding privé FINANPART SA. L'intercommunale n'exerce dès lors pas d'activité industrielle à caractère commercial, ce qui explique pourquoi PUBLIFIN SCRL ne réalise plus de chiffre d'affaires. Les comptes de PUBLIFIN montrent la refacturation des coûts à NETHYS SA et indiquent les dividendes encaissés de FINANPART SA.

La stratégie sous-jacente à ce portefeuille de participations repose sur une politique de diversification, d'innovation technologique et de développement de ce savoir-faire technologique tant sur le plan national qu'international, et ce dans trois pôles d'activités :

- L'énergie,
- Les télécommunications et médias,
- La prise de participations dans des secteurs à haute valeur ajoutée.

Le présent plan stratégique vise à apporter les assurances sur le rendement et la pérennité des participations constitutives des différents pôles d'activités industrielles.

PUBLIFIN restera attentive à l'actualité, aux conjonctures et développements de ces secteurs, lesquels se subdivisent en trois pôles d'activités :



C'est au sein du groupe NETHYS SA que sont logées les activités opérationnelles et participations issues des activités industrielles de ces trois segments clés.

Notons pour être complet que PUBLIFIN SCRL détient 3.000 parts au sein du capital de la SCRL SPI (Services Promotion Initiatives), soit 0.22% du capital social.

CONTEXTE ET EVOLUTION DU PORTEFEUILLE DE PARTICIPATIONS

Participation dans FINANPART SA, holding de droit privé

FINANPART SA est détenteur de la quasi-totalité des actions du groupe NETHYS SA, acteur de référence dans trois grands pôles d'activité :

1. L'Energie (distribution et production d'énergie renouvelable)
2. Les Télécommunications et Médias
3. Les Participations

1. Pôle de L'Energie

a. La Distribution d'électricité et de gaz (secteurs 1 & 5) - Contexte et perspectives

L'activité de gestion de la distribution d'électricité et de gaz est une activité exercée au sein de la SA RESA régulée, sous l'égide de la Commission Wallonne Pour l'Energie (ci-après CWaPE ou Régulateur).

La compétence de détermination des tarifs de distribution d'électricité et de gaz est une compétence régionale depuis le 1^{er} juillet 2014 confiée à la CWaPE.

L'année 2017 fait figure d'année transitoire dans le cadre des travaux actuellement menés par le Régulateur et les acteurs du marché portant sur une nouvelle méthodologie pour les années 2019-2023. La méthodologie applicable à cette année 2017 a été publiée par la CWaPE en février 2016 et repose largement sur celle des années 2015-2016 (méthode *cost plus*), hormis la prise en compte de plafonds liés au projet de clearing house fédérale (ATRIAS) et les enveloppes spécifiques liées aux développements de réseaux intelligents.

Sur base des hypothèses retenues dans la proposition tarifaire de distribution d'électricité et de gaz rentrée à la CWaPE pour l'année 2017, la rémunération des capitaux investis (RemCI) devrait atteindre quelque 45 M€, sous réserve d'acceptation de cette proposition par le Régulateur d'une part mais aussi de l'évolution à venir des taux OLO 10 ans d'autre part. Il importe de noter que l'évolution du taux de rendement sur la Base des Actifs Régulés (RAB) par rapport au taux OLO, reste favorable pour 2017 compte tenu de la reconnaissance par la CWaPE d'un taux de 2,43% minimum garanti sur l'actif régulé primaire, défini sur base de l'année 2013.

Au vu du calendrier associé à l'adoption et l'entrée en vigueur d'une nouvelle méthodologie tarifaire, il semble de plus en plus probable que cette période transitoire déborde sur l'année 2018.

Sur base du calendrier des travaux en cours, la nouvelle méthodologie tarifaire pluriannuelle basée sur un modèle « revenue cap » devrait vraisemblablement être en vigueur pour les années 2019-2023. A ce stade, il serait particulièrement hasardeux de se prononcer quant à

un niveau de rémunération des capitaux investis de l'activité régulée. Toutefois, les perspectives d'évolution des taux OLO 10 ans conjuguées aux facteurs toujours en discussion composant la nouvelle méthodologie tarifaire permettraient de considérer une diminution du revenu de l'activité à un montant de l'ordre de 35-40 M€ pour l'année 2019.

Notons qu'en juillet 2016, et dans la perspective de la nouvelle méthodologie tarifaire, RESA a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant total de 500 M€ en trois tranches :

- 300 M€ à un taux d'intérêt de 1,000% venant à échéance en 2026 ;
- 130 M€ à un taux d'intérêt de 1,650 % venant à échéance en 2031 ;
- 70 M€ à un taux d'intérêt de 1,950 % venant à échéance en 2036.

Ce programme a permis, outre le remboursement d'un emprunt de 200 M€ de RESA SA à NETHYS SA, de procéder à une réduction de capital de 250 M€ dans le chef de RESA. Il a également permis de modifier avantageusement la structure financière avec un gearing de 47,5% de fonds propres et 52,5% de dettes tout en conservant le coefficient S figé dans la RAB primaire à 83% et de s'inscrire dans les exigences de la méthodologie tarifaire 2019-2023 en termes de rapport equity/dettes pour optimiser la RemCI.

Notons enfin que les termes et conditions de ce programme limitent le versement annuel d'un dividende à maximum 60% du résultat net.

Les risques et opportunités liées à ce secteur pour les trois années à venir sont à mettre en lien direct avec la capacité du GRD à adapter son métier actuel en vue de relever les enjeux technologiques inhérents au déploiement de réseaux de plus en plus intelligents, des compteurs intelligents, de la plateforme ATRIAS (clearing house fédérale) mais aussi sa capacité à anticiper l'émergence des microgrids.

b. La production d'énergie issue du renouvelable

L'activité de production d'énergie issue du renouvelable s'exerce au sein du groupe NETHYS, et plus spécifiquement au sein de sa filiale ELICIO NV.

Le portefeuille de projets en cours de développement au sein de Elicio NV appelle actuellement des investissements importants et se présente comme une capitalisation pour l'avenir du secteur d'activités en participant à la réalisation des objectifs belges et européens en matière d'enjeux climatiques et de production d'énergie renouvelable.

En outre, les incertitudes liées à ces activités résident dans le niveau de soutien à la production d'énergie renouvelable, des décisions ministérielles en faveur de la construction d'éoliennes ainsi que de l'issue des multiples voies de recours.

Le producteur Elicio NV est actionnaire dans deux parcs éoliens offshore importants en Mer du Nord qui verront leur *financial close* se concrétiser d'ici fin 2016. Rentel (309 MW) devrait être opérationnel en 2018 et Norther (370 MW) en 2019.

2. Secteur des télécommunications et médias – contexte et perspectives

Le secteur des télécommunications et médias est une activité commerciale soumise à forte concurrence sur un marché caractérisé par des mouvements de consolidation tant au niveau national qu'international.

Ce secteur d'activité pourrait être sensiblement influencé dans les trois prochaines années par :

- Le degré de concurrence et d'agressivité commerciale des opérateurs télécoms actuels et futurs sur le marché ;
- L'installation dans le paysage des télécoms de nouveaux opérateurs « over the top » ;
- Les éventuels mouvements de consolidation actuels ou futurs entre opérateurs du marché ;
- L'aboutissement de l'opération de rapprochement stratégique avec Brutélé, aux fins de capturer les synergies complémentaires existantes.

Suite aux décisions d'ouverture du câble de la Conférence des Régulateurs du secteur des Communications électroniques (la 'CRC' regroupant le CSA, le Medienrat, le VRM et l'IBPT) des 1er juillet 2011, 3 septembre 2013 et 11 décembre 2013, le développement de ces services d'accès au câble a contraint NETHYS à consacrer des ressources importantes notamment en termes IT, technique et organisationnel. La détermination des conditions d'accès aux autres opérateurs sera un facteur déterminant pour la rentabilité future de l'activité. NETHYS considère que les conditions d'accès réservées à Orange Belgique, filiale de l'Etat français, sont exorbitantes alors que celles réservées à NETHYS pour l'accès aux infrastructures mobiles sont jugées discriminatoires.

En outre, l'intensification par la concurrence des offres couplées associées à des promotions hardware tend à accroître le phénomène de polarisation du portefeuille de clients.

Le chiffre d'affaires consolidé du pôle Télécom (VOO, Be TV, WIN) atteint un montant de l'ordre de 440 M€ et dégage un EBITDA de l'ordre de 125 M€ (~30%).

Au cours de ces trois prochaines années, la totalité de l'emprunt relatif à l'acquisition des réseaux câble en Wallonie aura été remboursé, ce qui est de nature à renforcer plus encore la valeur des actifs immobilisés du groupe.

En ce qui concerne le pôle Médias, les enjeux seront les suivants :

- La capacité des organes de presse papier du groupe à assurer avec succès la conversion numérique de leurs produits y compris au travers des applications interactives de VOO (décodeurs numériques, internet, ...) ;
- La capacité à se positionner comme des détenteurs de contenus exclusifs et de proximité ;

- Notre capacité à porter les contenus du pôle médias sur la plateforme .évasion et à les monétiser ;
- Le développement des synergies entre titres de presse écrite en vue de mutualiser les investissements dans la numérisation des services ;
- Le développement d'actions de cross marketing entre les titres composants le pôle médias et les clients de VOO.

Les prévisions de résultats sont directement influencées par les ventes réalisées et en conséquence, le positionnement commercial des offres VOO mais aussi la pression de la concurrence sur les marchés résidentiels et professionnels de la part d'opérateurs tels que PROXIMUS, ORANGE (ex-MOBISTAR), NUMERICABLE, Télénet/BASE ou plus récemment des acteurs tels que Netflix et les GAFA's (**G**oogle **A**mazone **F**acebook **A**pple).

3. Secteur des participations

C'est au sein de secteur NETHYS Invest, du groupe NETHYS, que sont logées les participations les plus représentatives au sein de secteurs porteurs en relation directe, ou indirecte, avec les activités industrielles du groupe réparties selon les trois pôles explicités plus avant.

Les perspectives de résultats des principales sociétés ou groupes industriels au sein desquels NETHYS ou ses filiales contrôlées, exercent un pouvoir de contrôle sont majoritairement stables et permettent raisonnablement de penser que leurs résultats consolidés pour les trois exercices à venir permettront, au travers de FINANPART, de servir à PUBLIFIN un dividende au moins équivalent à celui assuré en 2015, soit de l'ordre de 8 M€.

Suite à la réalisation de l'opération d'absorption de l'ex-ALG, des sociétés actives dans le secteur du crédit et des assurances sont entrées dans le périmètre du Groupe. Au cours de cette année 2016, ce pôle s'est consolidé via une prise de participation au sein de la Caisse Commune d'Assurances Intégrale, active actuellement dans les assurances vie, laquelle s'est par ailleurs transformée en septembre dernier en Société anonyme en vue de répondre aux nouvelles exigences de solvabilité du secteur. L'opportunité de cette prise de participation se fonde sur les perspectives des taux long terme bas qu'il faudra gérer au regard des règles prudentielles imposées par la directive Solvabilité II entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016.

Régime de l'Impôt des Sociétés

Depuis le 1er janvier 2015, PUBLIFIN SCRL est soumise au régime de l'impôt des sociétés. Dans le cadre des négociations budgétaires actuellement en cours au moment de l'élaboration du présent plan, des modifications seraient susceptibles d'intervenir, notamment quant au régime d'imposition des revenus définitivement taxés (dividendes) de sorte que l'exonération à 95% pourrait passer à 100%. Ces modifications seraient de nature à impacter le résultat net des activités du groupe.

*

Conformément aux dispositions de l'art 1523-13 dernier alinéa, le présent plan stratégique fera l'objet d'une évaluation annuelle.

RESULTATS PREVISIONNELS – PARTICIPATIONS PAR SECTEUR

Plan stratégique Publifin tous les montants sont en millions d'euros		2017				
	Total Publifin	Secteur 1 RESA électricité	Secteur 2 VOO	Secteur 3 Invest	Secteur 4 Energy	Secteur 5 RESA gaz
Sources de revenus	41,7	11,8	-	9,1	3,8	17,0
Redevance de voirie payée par RESA SA	8,8	8,8	-	-	-	-
Dividende Finanpart	32,9	3,0	-	9,1	3,8	17,0
Charges	- 4,2	- 2,8	-	- 0,9	- 0,1	- 0,4
Impôts et autres charges	- 4,2	- 2,8	-	- 0,9	- 0,1	- 0,4
Résultat net	37,5	9,0	-	8,2	3,7	16,6

Plan stratégique Publifin tous les montants sont en millions d'euros		2018				
	Total Publifin	Secteur 1 RESA électricité	Secteur 2 VOO	Secteur 3 Invest	Secteur 4 Energy	Secteur 5 RESA gaz
Sources de revenus	41,7	11,8	-	9,1	3,8	17,0
Redevance de voirie payée par RESA SA	8,8	8,8	-	-	-	-
Dividende Finanpart	32,9	3,0	-	9,1	3,8	17,0
Charges	- 4,2	- 2,8	-	- 0,9	- 0,1	- 0,4
Impôts et autres charges	- 4,2	- 2,8	-	- 0,9	- 0,1	- 0,4
Résultat net	37,5	9,0	-	8,2	3,7	16,6

Plan stratégique Publifin tous les montants sont en millions d'euros		2019				
	Total Publifin	Secteur 1 RESA électricité	Secteur 2 VOO	Secteur 3 Invest	Secteur 4 Energy	Secteur 5 RESA gaz
Sources de revenus	41,7	11,8	-	9,1	3,8	17,0
Redevance de voirie payée par RESA SA	8,8	8,8	-	-	-	-
Dividende Finanpart	32,9	3,0	-	9,1	3,8	17,0
Charges	- 4,2	- 2,8	-	- 0,9	- 0,1	- 0,4
Impôts et autres charges	- 4,2	- 2,8	-	- 0,9	- 0,1	- 0,4
Résultat net	37,5	9,0	-	8,2	3,7	16,6